

Insertion professionnelle vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ? - BL (2022)

Durée : 2 jour(s) (10,50 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION:

C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. Et c'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisée l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Aussi la formation proposée vise à :

- Acquérir une vision générale de la dynamique d'insertion professionnelle, avec ses étapes et ses enjeux
- Saisir les facilitateurs vs difficultés de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa

PUBLIC:

Professionnels des structures du secteur social et médico-social.

PREREQUIS:

Aucun prérequis

CONTEXTE:

La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » souligne que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit [...] l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens », dont le droit à l'emploi. Cette loi apporte une définition du handicap qui promeut la reconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap et pose la nécessité d'un accompagnement et de compensation éventuels.

Si plusieurs textes législatifs (loi du 10 juillet 1987 et loi du 11 février 2005) organisent l'accès au monde du travail pour les personnes en situation de handicap, la maîtrise de la démarche de l'insertion professionnelle n'est pas chose aisée. C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. C'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisé l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME:

Jour 1 (en présentiel)

- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap : les fondamentaux et les récentes évolutions
- Les acteurs et les milieux d'insertion
- « Qui fait quoi ? » conception d'une carte conceptuelle collective
- Les outils pour accompagner le parcours d'insertion de la personne handicapée.
- Les dispositifs d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

- Se repérer et acquérir une vision d'ensemble dans le paysage du processus d'insertion professionnelle en tenant compte des spécificités liées au public en situation de handicap et des milieux d'insertion.
- Identifier les leviers mobilisables pour favoriser les transitions professionnelles entre milieux d'insertion.
- S'approprier les outils-dispositifs-ressources mobilisables pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire.

Jour 2 (en classe virtuelle)

- Réveil pédagogique
- Les dispositifs locaux favorisant les transitions professionnelles entre milieux d'insertion protégé et ordinaire
- Intervention d'un acteur-clef issu du territoire (MDPH, plateforme emploi accompagné...) selon les disponibilités / Questions-réponses
- Etude de cas pratiques/remontées de situations par les participants (Travaux en sous-groupe partage en collectif)



22-ACCOMP-2-07



- S'approprier les outils-dispositifs-ressources mobilisables pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire.
- Favoriser l'échange avec un acteur-clef de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

MODALITES PEDAGOGIQUES:

- Diaporama commenté pour les apports théoriques
- Ressources vidéo
- Etudes de cas et retour sur des expériences vécues.
- Ressources documentaires: Livret stagiaire cadre réglementaire- des lois qui évoluent, acteurs, outils et milieux d'insertion, fiches-outils ou flyers...
- Le 2e jour se déroulera en classe virtuelle

MODALITES D'EVALUATION:

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Evaluation des acquisitions de la formation : ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en œuvre, ce qui me questionne

MODALITES D'INSCRIPTION:

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contribuant : 232,50 €/participant Non contribuant : 307,50 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires: 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA:

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour (pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE: https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com

Contact Formations INTRA : ② 03.26.68.35.71 ■ 🖂 accueil@creai-grand-est.fr Contact Formations INTER : ② 03.83.37.90.81 ■ 🖂 comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat
Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51